



Vente d un tableau en salle de vente par un commissaire priseur

Par **Kurzawski Bernard**, le **05/12/2018** à **06:57**

Suite à la vente d un tableau le 23 juillet 2018 par un commissaire priseur j ai obtenu une partie du montant de la somme fin novembre 2018 apres maintes reclamations soit plus de 4 mois apres.Je lui ai ordonné de me faire parvenir le solde pour le mardi 4 novembre 2018 et toujours pas de virement .(cette somme d argent entre dans un projet d achat de voiture avec ma banque et la c est l attente)Pourquoi le paiement est t il fait en plusieurs fois est ce legal ? et est il normal d etre paye apres plus de 4 mois d attente le delai n est il pas de 2 mois et 10 jours Que me suggerer de faire Éclairer moi merci